

N/REF : 19/03/2025 12H01 C:025233 I:34566
V/REF : TEL
V/Email reçu le Mercredi 19/03/2025 a 12H01

M. ARNAUD Gérard

248 RUE DU PEUIL
38340 VOREPPE

IMMEUBLE : PEUIL
248 RUE PEUIL
38340 VOREPPE

St Martin-H, le 24 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE DU 248 RUE DU PEUIL A VOREPPE
M ET MME ARNAUD 04 76 50 23 24 OU 06 67 26 00 22
MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATION BOUCHEE
Donneur d'ordre : Mme ARNAUD

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 20/03/2025 A 13H00
POMPAGE DE LA STATION DE RELEVAGE EU LA POMPE DE RELEVAGE NE FONCTIONNE
PAS

LE 21/03/2024 A 11H00
INTERVENTION DEPUIS LE POSTE DE RELEVAGE
POMPAGE DU POSTE DE RELEVAGE ET DU BAC A GRAISSE
LA POMPE ETE BOUCHER PAR DE LA GRAISSE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 10,00%	18,04
TOTAL T.T.C.En EURO	198,48

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN